



Appréhension de la faute inexcusable de l'employeur

Fiche pratique publié le **01/02/2024**, vu **659 fois**, Auteur : [Blog de Le Bouard Avocats Versailles](#)

Au sein des relations professionnelles, assurer la sécurité des employés est une priorité absolue, imposant à l'employeur un devoir de résultat pour la sauvegarde de la santé physique et psychologique de ses employés.

Introduction à la notion de faute inexcusable

Au sein des relations professionnelles, assurer la sécurité des employés est une priorité absolue, imposant à l'employeur un devoir de résultat pour la sauvegarde de la santé physique et psychologique de ses employés. Un défaut dans cette obligation, menant à un accident du travail ou à une pathologie professionnelle, introduit la notion de faute inexcusable de l'employeur, permettant ainsi à la victime ou à ses proches de prétendre à un dédommagement additionnel significatif.

Cadre juridique de la faute inexcusable

L'[article L. 452-1 du Code de la sécurité sociale](#) définit la faute inexcusable de l'employeur comme un manquement à son obligation de précaution envers l'employé, par son échec à mettre en place les mesures requises pour le prémunir d'un risque qu'il connaissait ou aurait dû connaître. Cette définition, bien qu'absente du texte législatif, a été affinée par la jurisprudence, mettant en exergue la nécessité pour l'employeur de reconnaître le danger et d'agir en conséquence.

Critères pour établir la faute inexcusable

L'identification de la faute inexcusable repose sur deux éléments fondamentaux : la prise de conscience du danger par l'employeur et son manquement à intervenir. Il est essentiel de noter que la sévérité de la faute n'est pas un élément déterminant ; une simple négligence peut être suffisante pour caractériser la faute inexcusable, à condition qu'un lien causal avec l'accident ou la maladie professionnelle soit établi.

Illustrations et jurisprudence

De nombreux cas jurisprudentiels illustrent la faute inexcusable de l'employeur, depuis les pathologies professionnelles liées à l'exposition à des substances nocives, telles que l'amiante, jusqu'aux cas de harcèlement moral ayant des répercussions graves sur la santé mentale des employés. Ces exemples démontrent la variété des situations pouvant mener à une faute inexcusable et soulignent l'importance pour l'employeur de considérer l'ensemble des risques, qu'ils soient physiques ou psychologiques. Que vous soyez employeur ou salarié confronté à une situation de faute inexcusable, il est essentiel de [se faire accompagner par un avocat en droit du travail](#).

Exclusion des accidents de trajet

Il convient de préciser que la faute inexcusable de l'employeur est applicable uniquement aux accidents survenant dans le cadre professionnel et aux maladies professionnelles. Les accidents de trajet, bien qu'inclus dans la catégorie des accidents du travail, ne sont pas concernés par cette notion, restreignant ainsi son champ d'application.

Responsabilité et auteurs potentiels

La responsabilité de la faute inexcusable peut être attribuée directement à l'employeur ou à un représentant ayant reçu une délégation de pouvoir. Cette délégation doit être explicitement définie, conférant à la personne déléguée l'autorité et les ressources nécessaires pour prévenir les risques professionnels.

Conséquences de la faute de la victime

La faute commise par la victime n'annule pas la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur. Seule une faute intentionnelle de la victime, d'une gravité exceptionnelle, pourrait réduire la responsabilité de l'employeur. Cette perspective met en avant l'importance primordiale de l'obligation de sécurité incombant à l'employeur, indépendamment du comportement de l'employé.

Processus de reconnaissance et de compensation

La procédure de reconnaissance de la faute inexcusable nécessite une démarche probatoire de la part de la victime, qui doit prouver la connaissance du risque par l'employeur et l'absence de mesures préventives. Cette procédure peut être initiée de façon amiable par une conciliation avec la CPAM ou de manière contentieuse devant le tribunal judiciaire.

Indemnisation de la victime

En cas de reconnaissance de la faute inexcusable, la victime a droit à une compensation étendue pour l'ensemble des dommages subis, dépassant le cadre forfaitaire des accidents du travail. Cette indemnisation a pour but de réparer de manière intégrale les préjudices, tant physiques que moraux, découlant de l'accident ou de la pathologie professionnelle.

Répercussions pour l'employeur

La reconnaissance de la faute inexcusable engage la responsabilité financière de l'employeur, qui doit assumer le dédommagement complémentaire de la victime. Cette responsabilité peut avoir des conséquences notables sur le patrimoine de l'employeur et met en lumière l'importance d'une politique de prévention des risques efficace au sein de l'entreprise.

La faute inexcusable de l'employeur représente un enjeu crucial en droit du travail, rappelant aux employeurs leur obligation fondamentale de garantir la santé et la sécurité de leurs salariés. Elle encourage à une vigilance permanente et à l'adoption de mesures préventives adaptées pour éviter tout risque de préjudice.

Démarche initiale et délais pour l'action

La victime ou ses proches doivent initier la procédure dans un délai de deux ans à compter de l'accident du travail ou de la date à laquelle la maladie professionnelle a été consolidée. Ce délai

peut être interrompu ou suspendu dans certaines circonstances, notamment si une action pénale est engagée pour les mêmes faits ou si le caractère professionnel de l'accident ou de la maladie est reconnu.

Phase de conciliation

Avant de recourir à une procédure judiciaire, une phase de conciliation peut être mise en œuvre par la CPAM ou à la demande de la victime. Cette étape vise à parvenir à un accord amiable entre l'employeur et la victime concernant la reconnaissance de la faute et le montant de l'indemnisation.

Procédure contentieuse

Si aucun accord amiable n'est trouvé, la victime a la possibilité de saisir le tribunal judiciaire pour faire valoir la faute inexcusable de l'employeur et obtenir réparation. Cette démarche judiciaire nécessite la présentation de preuves et peut se révéler complexe.

Indemnisation en présence de faute inexcusable

La reconnaissance de la faute inexcusable permet à la victime d'obtenir une indemnisation plus conséquente, allant au-delà des dispositions standard prévues pour les accidents du travail.

Réparation intégrale des préjudices

La victime peut réclamer une réparation intégrale pour l'ensemble des préjudices subis, y compris les souffrances physiques et morales, les préjudices esthétiques et d'agrément, ainsi que les pertes de revenus et les impacts sur la trajectoire professionnelle.

Majoration de la rente

La rente accordée par la sécurité sociale en cas d'incapacité permanente est augmentée pour refléter la faute inexcusable de l'employeur, offrant ainsi une protection financière renforcée à la victime.

Répercussions pour l'employeur

La mise en évidence de la faute inexcusable a d'importantes conséquences pour l'employeur, tant sur le plan financier que sur celui de la responsabilité personnelle.

Responsabilité financière

L'employeur doit rembourser à la CPAM les sommes versées au titre de l'indemnisation majorée et assumer directement les préjudices indemnisés au-delà des limites forfaitaires.

Impact sur le patrimoine personnel

La responsabilité découlant de la faute inexcusable peut affecter le patrimoine personnel de l'employeur, soulignant l'importance d'une assurance adéquate pour se prémunir contre les risques financiers.

Conclusion

La faute inexcusable de l'employeur souligne l'obligation cruciale de l'employeur de veiller à la sécurité et à la santé de ses salariés. Elle incite les entreprises à adopter une approche proactive

en matière de prévention des risques professionnels pour éviter les conséquences graves liées à la reconnaissance de cette faute. La vigilance, la formation continue et l'engagement de tous les niveaux de l'entreprise sont indispensables pour assurer un environnement de travail sécurisé et protéger la santé et le bien-être des salariés.